



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Marie-Luce ABADIE - Christophe BARNET
Gabriel BORGER - Claude FELLONEAU
IA-IPR de mathématiques

à

**Mesdames et Messieurs les professeurs de mathématiques
enseignant en collège**

s/c Mme ou M. le chef d'établissement

Bordeaux, le 13 septembre 2010

Rectorat

Inspection
Pédagogique
Régionale

Affaire suivie par :
Marie-Luce ABADIE
Christophe BARNET
Gabriel BORGER
Claude FELLONEAU
IA-IPR

Téléphone :
05 57 57 38 19

Fax :
05 57 57 39 77

Objet : Production de ressources pour l'évaluation des connaissances et des compétences du socle commun

Au cours de nos visites dans les établissements, de nombreuses interrogations relatives à la mise en œuvre du socle commun de connaissances et de compétences se sont exprimées. L'obligation d'évaluer la maîtrise de ces connaissances et compétences, notamment en vue de l'obtention du diplôme national du brevet, rend urgente la nécessité d'apporter des réponses à ces interrogations.

Nous avons donc décidé de demander aux équipes de professeurs de mathématiques de tous les collèges de l'académie de produire au moins deux situations d'évaluation différentes, chacune en rapport avec un item du livret personnel de compétences. Ces situations d'évaluation seront ensuite étudiées et commentées par un groupe de relecture académique puis publiées sur le site académique. Chaque équipe d'établissement aura ainsi un retour sur son travail mais aura également accès à un ensemble riche et complet de ressources qui viendront compléter celles publiées à l'échelon national.

Concrètement, nous demandons donc à chaque équipe d'établissement, **dans le cadre d'un travail collégial**, de :

- choisir au moins deux items :
 - dont au moins un parmi les quatre items du domaine « pratiquer une démarche scientifique et technologique, résoudre des problèmes » ;
 - au moins un parmi les quatre items du domaine « Savoir utiliser des connaissances et des compétences mathématiques » ;
 - éventuellement, d'autres items dans des domaines et des compétences au choix ;
- pour chacun des items choisis, construire au moins une situation d'évaluation :
 - permettant de contribuer à l'évaluation de l'item choisi (sans avoir nécessairement vocation à évaluer l'item à elle seule) ;
 - avec des critères de réussite explicites ;
 - de longueur modérée (par exemple un exercice d'une durée comprise entre 15 et 30 minutes) ;

Mél :
christophe.barnet@ac-bordeaux.fr

5, rue Joseph de Carayon-Latour
BP 935
33060 Bordeaux Cedex

- télécharger la fiche-réponse à l'adresse « <http://mathematiques.ac-bordeaux.fr/socle> », compléter une fiche-réponse par situation d'évaluation construite et les envoyer par courrier électronique à l'adresse « christophe.barnet@ac-bordeaux.fr », en mentionnant dans l'objet du message les mots « production socle »,

au plus tard le lundi 18 octobre, délai de rigueur.

- Afin de faciliter la gestion des très nombreuses productions attendues, il est impératif de n'utiliser que la fiche-réponse (un fichier au format Word à compléter) pour envoyer vos productions. Vos fichiers (un par situation d'évaluation produite) doivent être lisibles avec une installation standard de Word et aucun autre fichier ne doit être joint à votre envoi. Vos fichiers doivent être nommés de la façon suivante (en remplaçant 0330000X par le numéro de votre établissement) :

- 0330000X-1.doc

- 0330000X-2.doc

etc.

Nous vous serions reconnaissant de respecter scrupuleusement ces consignes afin d'éviter un travail important et fastidieux au groupe de relecture.

Toutes les productions seront ensuite anonymées et publiées avec les commentaires du groupe de relecture sur le site académique à l'adresse « <http://mathematiques.ac-bordeaux.fr/socle> » vers la fin du mois de novembre.

Nous demandons enfin au coordonateur de mathématiques de chaque établissement d'accuser bonne réception de ce courrier en se connectant au site : « <http://mathematiques.ac-bordeaux.fr/socle> » le plus rapidement possible et en tout cas **avant le 20 septembre**.

Pour toute question relative à ce dispositif, vous pouvez nous contacter par courrier électronique à l'adresse « christophe.barnet@ac-bordeaux.fr ». Nous vous invitons par ailleurs, si ce n'est déjà fait, à consulter les différents documents relatifs à la mise en œuvre du socle commun disponibles sur le site EDUSCOL à l'adresse « <http://eduscol.education.fr/cid45625/presentation.html> », en particulier la circulaire n° 2010-087 du 18 juin 2010 publiée au bulletin officiel n°27 du 8 juillet 2010.

Nous espérons que ces travaux d'équipes seront profitables à tous et contribueront efficacement à répondre aux nombreuses attentes.

L'Inspectrice d'Académie-
Inspectrice Pédagogique Régionale



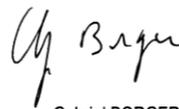
Marie-Luce ABADIE

L'Inspecteur d'Académie-
Inspecteur Pédagogique Régional



Christophe BARNET

L'Inspecteur d'Académie-
Inspecteur Pédagogique Régional



Gabriel BORGER

L'Inspecteur d'Académie-
Inspecteur Pédagogique Régional



Claude FELLONEAU